



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CONSEILS EN FONCIER AGRICOLE



Réaliser
le
**DIAGNOSTIC
FONCIER**
de son
exploitation



Les **+**
AVANTAGES

- ✓ Bénéficiez d'un outil cartographique dédié aux opérations de restructuration parcellaire

www.ardennes.chambre-agriculture.fr



Une SOLUTION pour construire une stratégie d'amélioration du parcellaire



Le **diagnostic foncier permet de connaître son parcellaire** et de **disposer d'un plan cartographique complet** localisant l'ensemble de ses parcelles avec un recueil d'informations.

C'est un outil indispensable pour construire la stratégie foncière de l'exploitation ou encore pour faciliter la gestion du foncier en phases de transmission ou post-installation.



ÉLÉMENTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Analyse détaillée de votre parcellaire

- *identification des comptes de propriétés de l'ensemble des parcelles par îlot,*
- *localisation des parcelles et des bâtiments agricoles sur des plans légendés,*
- *références et surfaces cadastrales.*

Repérage de potentiels échanges en jouissance existants



BÉNÉFICES DU DIAGNOSTIC FONCIER

- *Sécuriser et faciliter la gestion du fermage*
- *Réfléchir à l'évolution de son exploitation*
- *S'appuyer sur le diagnostic foncier pour améliorer ses conditions d'exploitation*



INFOS PRATIQUES

Lieu :

Chambre d'Agriculture des Ardennes
1 rue Jacquemart Templeux
08 013 Charleville-Mézières

Tarifs

Sur devis et en fonction du nombre d'îlots agricoles

Documents remis

Rapport et plans

Délai

1 mois

Public

Exploitants agricoles

Vos interlocuteurs

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.



Sandrine BOSSU
Conseillère

Tél: 03.24.36.64.49

s.bossu@ardennes.chambagri.fr



Isabelle MAUCUIT
Conseillère

Tél: 03.24.56.58.33

i.maucuit@ardennes.chambagri.fr

